



Département
de la Vendée

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 085-218501096-20230403-2023AVRDEL15-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 28 mars 2023
Séance du Conseil Municipal : 3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire, hormis pour la délibération 4 sous la présidence de M. Luc SOULARD.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET – Odile PINEAU – Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU – Roger BRIAND – Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD – Pierrick THOMAS - Jean-Marie GIRARD – Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Maryvonne GUERIN- Christophe VERONNEAU- Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD – Marietta BOONEFAES – Jean-Marie RAUTUREAU – Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY– Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM – Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Etienne BLANCHARD - Patricia CRAVIC

Excusée : Julie MARIEL-GODARD donne pouvoir à Joseph LIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 32
30 à la délibération 4
Nombre de conseillers votants : 33
31 à la délibération 4
32 à la délibération 26

Secrétaire de séance : Christophe VERONNEAU

15- PARTICIPATION À VENDÉE EAU – CONVENTION N°PI°15.002.2023 – POTEAU INCENDIE – LA MAISON NEUVE DES HERBIERS – BARITEAUX – RUE DE BARITAUDE – LA CHALONNIÈRE

Dans le cadre du contrôle périodique réalisé par le service départemental de lutte contre l'incendie, il a été détecté plusieurs hydrants hors service sur le territoire communal. Le remplacement de ces poteaux incendie s'avère nécessaire afin de satisfaire la défense incendie des zones.

Aussi, il est proposé au Conseil municipal de signer la convention N° PI°15.002.2023, pour la réalisation de ces travaux, représentant la participation suivante à verser à VENDÉE EAU :

2023.04.03
15

Objet	Base participation	Participation de la Commune		Imputation
		%	Montant	
BUDGET PRINCIPAL				
TRAVAUX PROTECTION INCENDIE	7 490,00 €	100 %	7 490,00 €	VOI 9010 STRU 12 2315
TOTAL HT	7 490,00 €		7 490,00 €	
TVA 20%	1 498,00 €		1 498,00 €	
TOTAL TTC	8 988,00 €		8 988,00 €	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget principal 2023,

Vu le projet de convention n°PI°15.002.2023 relatif aux modalités techniques et financières de réalisation de la fourniture et pose de poteaux d'incendie sis La Maison Neuve des Herbiers, Bariteaux, Rue de Baritaude et La Chalonnaire,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement de la Ville et Grands Travaux du 21 mars 2023,

Vu le rapport de Jean-Yves MERLET,

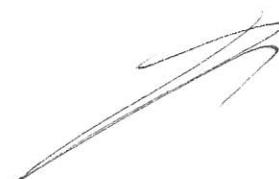
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et du versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal sur le compte VOI 9010 STRU 12 2315,
- autorise Monsieur le maire, ou l'Adjoint délégué, à signer la convention correspondante.

Christophe VERONNEAU
Secrétaire de séance




Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire



Transmis en Préfecture le : 11 AVR. 2023
Publié électroniquement le : 11 AVR. 2023
Notifié le :